L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 JANVIER 1874. | 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 24 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. de Fériet & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Propriétés de valeur dans le 2ème et le 3ème Districts; Terres dans les paroisses Ouest-Bâton-Rouge et St Bernard.—Aussi, vente continuée de meubles, à l'Hôtel St-Louis.

Par Placide J. Spear, au Picayune Tier, au pied de la rue St-Philippe—Le schooner "Carrie".

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers et brodequins.

Par E. Tourné, sur la Levée, face à la rue Dumaine—Vermouth, ail, oignons, etc.

Par O. Valeton, sur la Levée, en face de la rue de l'Hôpital—Limons, figues, marrons.

SPECTACLES.

Samedi, 24 janvier 1874.

OPÉRA—A midi: La Nuit d'Octobre; Le Chalet; Mme Bertrand et Mlle Raton.—Le soir: Le Trouvère, et Le Passant.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—A midi et le soir: Mephisto.

Une Nouvelle Election.

Nous devons à l'obligeance du sénateur Booth, communication de la dépêche suivante qu'il a reçue d'une personne à même d'être parfaitement informée:

Washington, 22 janvier.

Carpenter et Butler ont eu aujourd'hui une entrevue avec le Président sur la question de la Louisiane. Il a promis d'envoyer lundi un message au Congrès pour recommander une nouvelle élection comme solution de la difficulté en Louisiane. Des bills seront présentés lundi par Carpenter au Sénat et par Butler à la Chambre. Les indices sont que les bills seront votés indubitablement. On n'en connaît pas encore les détails.

X***

Nous n'avons donc plus longtemps à attendre pour savoir si le Congrès est disposé à rendre à la Louisiane la justice qu'elle réclame en vain depuis quinze mois, pour ne pas dire depuis cinq ans et demi, car les élections de 1868 et de 1870 avaient été entachées de fraude.

Si le Congrès ordonne une nouvelle élection, comme nous donne lieu de l'espérer la dépêche qui précède, nous aimons à croire qu'elle sera précédée d'un nouvel enregistrement, et que cet enregistrement sera entouré de toutes les garanties propres à assurer la sécurité du scrutin. Il faut que les chances soient parfaitement égales pour tous, que les opérations se fassent loyalement et au grand jour, et que nul doute ne puisse s'élever sur le résultat.

Le 4 novembre 1872, les fusionistes l'ont emporté de plusieurs milliers de voix dans l'Etat, bien que les opérations électorales aient eu lieu sur l'enregistrement de 1870. Or, de l'aveu de plusieurs de ceux qui ont été employés à faire cet enregistrement, le vote radical avait été augmenté, en 1870, de plus de 20,000 voix, soit par des doubles emplois, soit par l'inscription de jeunes nègres âgés de 16 à 20 ans et n'ayant pas le droit de voter.

Il n'est pas douteux pour nous que, si la masse des conservateurs est unie et si elle veut voter, elle ne doive l'emporter par une très forte majorité, comme cela vient d'avoir lieu au Texas.

Le sort de la Louisiane sera remis entre les mains de la partie de sa population qui possède l'intelligence et le peu de fortune que le régime radical a laissé dans cet Etat. Si elle ne se laisse pas diviser par les intrigants et les ambitieux, si elle sait faire de bons choix elle pourra rallier à ses candidats les gens de couleur honnêtes et intelligents de la ville, et même une grande partie des travailleurs des campagnes qui sont dégoutés de leurs meneurs et que la réduction forcée des salaires a éclairés sur les suites de leur aveugle obéissance à des meneurs cupides et corrompus.

Le passage d'un bill ordonnant une nouvelle élection devra être accueilli en Louisiane, comme l'est à bord d'un navire en détresse le cri de la vigie qui signale un port de refuge. Ce sera l'aube d'un nouveau jour, mais le salut ne pourra être atteint que par l'union et un énergique effort de la part de tous.

Nous ferons notre devoir, comme nous l'avons toujours fait, dans cette nouvelle campagne et nous espérons que chaque citoyen fera le sien.

L'année 1874 verra, nous l'espérons, la résurrection politique de la Louisiane; et, affranchis d'un joug oppresseur et ruineux, ses enfants pourront travailler avec courage et confiance à lui rendre sa prospérité passée.

La nouvelle politique du Président Grant.

Nous lisons dans le *New York Herald* du 20 janvier:

On rapporte que le Président Grant a dit, vendredi dernier, à des républicains éminents qui étaient allés le voir à la Maison Blanche:

"Je commence à penser qu'il est temps que le parti républicain s'allège. Il a porté trop de fardeau inutile. Le succès de nos armes pendant la rébellion et la confiance que le parti républicain était assez fort pour supporter quelque fardeau que ce fût, ont amené tout le mécontentement qui existe dans les Etats du Golfe contre l'administration. Je suis fatigué de ce non sens. Que la Louisiane prenne soin d'elle-même comme le Texas aura à le faire. Je ne veux pas qu'on me réfère aucune querelle à propos des affaires de l'Etat du Mississipi. Cet entretien de monstruosités a presque épuisé la vie du parti. J'en ai fini avec ces Etats et ils devront prendre soin d'eux-mêmes."

Le *Herald* considère comme authentiques les paroles attribuées au président, et il voit dans ce langage, la preuve d'une résolution bien arrêtée de Grant de changer de politique. Si le parti républicain résiste, la lutte pourra être vive, mais elle aboutira inévitablement à la désintégration du parti et à la formation d'un tiers parti qui aura beaucoup plus de chances de succès que n'en avait le parti libéral, car dit le *Herald*, le mouvement ne serait plus le résultat d'une intrigue de candidats mais il serait inspiré par le désir généreux et patriotique de réaliser les fins d'un bon gouvernement.

La dépêche dont nous parlons ailleurs, confirme pleinement ce que dit le *Herald* de la nouvelle politique attribuée au président. Nous n'avons plus qu'à en attendre les effets.

LE PICAYUNE ET LA DETTE.—Le *Picayune* se plaint de ce que nous l'ayons mentionné comme l'organe des porteurs de Bons et proteste qu'il n'a aucun rapport avec eux, ni aucun intérêt dans les Bons. Voici comment il définit sa position:

Tout ce que nous avons besoin de faire est de réitérer que nous sommes en faveur, d'abord d'une réduction des taxes à plus de moitié au-dessous de ce qu'elles sont actuellement; secondement, d'une réduction semblable des dépenses de l'administration du gouvernement, spécialement des frais de perception des revenus. Ces conditions étant assurées—non par une disposition temporaire d'un caractère vague et sujette à être rappelée, mais par une limitation constitutionnelle—alors qu'on fasse des propositions à nos créanciers pour convertir leurs dettes. Avant cela, qu'on détermine quelles sont les dettes légales et constitutionnelles et quelles sont celles qui ne le sont pas; que les dettes frauduleuses et illégales soient séparées de celles qui ne peuvent être reconnues comme valides et obligatoires.

Nous sommes heureux de voir notre confrère se prononcer en faveur d'une révision des dettes; mais nous ne croyons pas à la possibilité d'un compromis avec les créanciers de l'Etat. L'Etat est souverain en pareille matière et s'il décrète par voie d'amendement constitutionnel une conversion sur des bases équitables les créanciers légitimes n'auront pas à se plaindre d'être forcés d'échanger de mauvais titres contre des bons.

LYDIA THOMPSON joue à l'Académie de Musique depuis trois semaines, et la foule ne diminue pas. Elle donne aujourd'hui son avant-dernière matinée. Mephisto en fera les frais.

Ce qui reste à prendre.

Nous avons publié dans notre dernier bulletin télégraphique une dépêche de Washington disant que les conservateurs eux-mêmes ne tenaient pas beaucoup à ce qu'une nouvelle élection en Louisiane eût lieu six mois plus tôt que l'époque ordinaire, attendu qu'il n'y avait plus rien à prendre dans cet Etat, et la preuve de cela c'est que les radicaux, loin de prendre, sentaient la nécessité, non de rendre ce qu'ils ont pris, mais bien de faire cesser le brigandage par la réduction de la dette.

Voilà une assez mauvaise raison et que nous ne pouvons admettre. D'abord la réduction dont il s'agit est peu de chose, comme nous l'avons expliqué, et le fardeau de la taxe en sera de fort peu allégé. En effet, cet allégement ne va pas à un tiers du fardeau.

Ainsi le contribuable qui payait $100 de taxe payera encore près de $70 sur un assessement frauduleux. Il restera à prendre ces $70. Avant la guerre cette même taxe n'eût été que de $10 et quatre ans avant la guerre que de $7, sur un assessement très restreint. C'est donc toujours la substance du pays qui est donnée en pâture aux capitalistes radicaux. Croit-on qu'une Législature démocratique sera assez bonne pour laisser subsister une dette de 15 millions, laquelle par les décisions des Cours de justice peut être reportée à 18, à 20 millions et peut-être davantage? Nous avons de bonnes raisons pour croire que lorsque la loi sera faite par une Législature vraiment conservatrice ou réformiste la dette sera abaissée à un chiffre qui n'inquiètera plus personne et qui permettra à l'Etat de se relever de ses ruines. C'est le premier bienfait que nous attendons d'une assemblée de patriotes indépendants; ce devra être là son premier acte et si elle y manquait, elle manquerait à sa mission totale, car chaque votant lui recommandera avant tout cette libération fiscale, sans laquelle il ne peut plus y avoir de prospérité pour nous.

Les Radicaux ont donc encore à prendre cette différence de 10 à 70 sur le produit des taxes et tous les bénéfices de l'administration, ce qui est considérable. Ils ont à prendre $150,000 sur le milliage, le per diem et les dépenses contingentes des deux chambres; ils ont à prendre $130,000 pour le salaire du gouverneur, lieutenant-gouverneur, secrétaire d'Etat, assistants, messagers, pages, bibliothécaire, avocat-général, auditeur, trésorier, employés et commis de tous ces officiers, enregistreur de votants, du Bureau des terres et frais contingents, gardien de la maison d'Etat et jardinier à Bâton-Rouge, loyer pour la maison d'Etat à la Nouvelle-Orléans, loyers pour l'auditeur, le trésorier et l'avocat-général.

Ils ont à prendre $228,000 pour les salaires des juges de la Cour Suprême, du rapporteur de cette cour, des juges des cours de district, des avocats de district, des interprètes de la Première Cour de District, et pour compensation à certains avocats de districts et frais contingents.

Ils ont à prendre encore $500,000 pour salaire d'ingénieurs d'Etat, d'assistants et de secrétaires d'ingénieurs et millage; pour salaires de commissaires nommés par le gouverneur, pour loyers de bureaux, pour impressions officielles, pour journaux officiels, pour allocations à la milice d'Etat, pour salaires d'inspecteurs et de commis d'enregistrement et de commissaires d'élection; allocations de récompenses pour l'arrestation des criminels; allocation pour payer les frais de Cour quand le ministère public perd ses procès; pour payer les recorders de paroisse chargés d'enregistrer les terres abandonnées à l'Etat; pour payer l'enregistreur des aliénations qui fournit des certificats de transfert au bureau des assesseurs; pour payer le transport des criminels au pénitencier; pour commissions aux collecteurs de taxe; pour compensation aux assesseurs, aux clercs de district dans les affaires criminelles, aux shérifs, allocation pour frais de Cour dans les procès de taxe etc.... Total, un million.—Un million en frais administratifs seulement. Voilà ce que les Radicaux ont encore à prendre. N'est-ce rien?

Mais ils ont à prendre bien plus que cela; ils ont à prendre des recettes qui en 1873, d'après le rapport du Trésorier, se sont élevées à $4,204,559, dont il n'est resté au 1er janvier 1874 qu'une somme de $609,306, représentée par $16,865 en billets d'Etat et $652,441 en monnaie courante. C'est sur cette pauvre recette de 4 millions et quelque chose que le journal officiel prend à lui seul une rémunération de $200,000 au moins.

Voilà ce que les radicaux prennent à l'Etat et ce qu'ils continueront à prendre jusqu'à ce que le gouvernement soit confié par le peuple à d'autres mains. Maintenant pour évaluer leur bénéfice net, c'est-à-dire pour indiquer les sommes qu'ils s'arrogent sans les avoir gagnées par un travail ayant quelque valeur, nous pouvons dire, d'après l'autorité d'hommes qui ont fait partie autrefois de l'administration de l'Etat, que cette administration pourrait être bien faite, bureaucratiquement parlant, avec des frais inférieurs des deux tiers aux frais d'aujourd'hui. Le bénéfice des radicaux dans l'administration de l'Etat est donc immense.

Nous pouvons en dire autant de la ville. Si tous les employés ne sont pas radicaux, il en est resté dans l'administration un grand nombre qu'il a fallu subir et qui vivent aussi aux dépens de la municipalité sans lui rendre aucun service appréciable. Si ces abus ont été tolérés, cela vient de la pression qui a été exercée sur le Conseil des administrateurs, Conseil qui est resté impuissant dans ses rapports avec la police métropolitaine et les écoles publiques dont il n'a pu contrôler les budgets.

Après cette récapitulation, nous nous demandons comment il est possible que des conservateurs à Washington aient dit qu'il n'y avait plus rien à prendre en Louisiane. Nous venons de montrer qu'il y reste beaucoup de choses et les radicaux le savent bien. Il reste encore tant à prendre en Louisiane que ce n'est que lorsqu'on aura mis ces choses à l'abri de ces vampires, que les taxes pourront être diminuées véritablement et abaissées au chiffre où elles étaient fixées avant la guerre. Or, pour obtenir ce dégrèvement, nous croyons qu'une révolution totale dans le personnel administratif et parlementaire est de toute nécessité. Il est donc important qu'elle se fasse le plus tôt possible.

LOUISIANE.

Nous empruntons ce qui suit au *Meschacebé*:

Mardi soir, après minuit, Joseph Marmillion a été déclaré coupable du meurtre de M. Ulysse Jacob, par un jury composé de onze noirs et un blanc. Il était défendu par l'avocat de couleur T. Morris Chester, et l'accusation était soutenue par l'avocat de district Morris Marks et M. James D. Augustin. Le juge Flagg a condamné Joseph Marmillion aux travaux forcés à perpétuité.

—M. T. Morris Chester, avocat de Joseph Marmillon, en a appelé devant la Cour Suprême.

ST JACQUES.—Douze travailleurs français, venus fort à propos du département des Hautes-Pyrénées, ont entrepris, sur l'habitation de M. de Lobel, la culture de 80 arpents de cannes et 80 arpents de maïs. Voilà pour eux une chance de battre, à nombre égal, les Allemands de M. Bradish Johnson dans la guerre pacifique du labourage. Ce sera une seconde édition du combat des trente Bretons et des trente Anglais.

—La grève a été prêchée aux travailleurs noirs dans un meeting radical, mais sans grand succès. Les salaires réduits sont acceptés sur la plupart des habitations.

L'AVANT-DERNIÈRE MATINÉE par Miss Lydia Thompson et sa nombreuse troupe aura lieu, à l'Académie de Musique, aujourd'hui à midi.

UNE FORTUNE POUR QUELQU'UN.—L. H. Keith, de Kingston, Massachusetts, a gagné le lot de $100,000 dans le 3e concert-tombola de la Bibliothèque Publique du Kentucky. Dans le 4e concert-tombola, fixé au 31 mars, quelqu'un gagnera le lot de $250,000. Qui sera-ce? Quelle foule d'amis aura cet homme le 2 avril!

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Aujourd'hui, à midi, *Matinée*. On donnera 1° *La Nuit d'Octobre*, comédie en un acte; 2° *Le Chalet*, opéra en un acte; 3° *Mme Bertrand et Mlle Raton*.

Ce soir, à sept heures, *Le Trouvère*, avec MM. Gueymard et Devoyod. Le spectacle commencera par *Le Passant*, comédie en un acte et en vers de T. Coppée.

Dimanche, 25, *La Grâce de Dieu*, drame en cinq actes; *Le 66*, opérette.

Lundi, 26, *l'Africaine*, avec M. Devoyod dans le rôle de Nélusko qu'il a chanté au Grand-Opéra de Paris.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de miss Lydia Thompson donnera, aujourd'hui, deux représentations de *Mephisto*, dont une dans la journée, à midi.

Comme cette matinée est l'avant-dernière de cette troupe, elle ne manquera pas, nous en sommes sûr, d'attirer la foule.

LA LANTERNE.—M. le Dr. Testut, éditeur de *La Lanterne*, nous prie d'annoncer à ses abonnés qu'il suspendra la publication de son journal pendant deux semaines, et qu'il s'expliquera à ce sujet dans son prochain numéro. M. le Dr. Testut nous apprend, en outre, qu'en reprenant la publication de son journal il en changera probablement le titre.

MEPHISTO sera représenté aujourd'hui, en matinée, par Miss Thompson et sa bande joyeuse, à l'Académie de Musique.

☞ L'usage d'une seule bouteille du "Vegetable Sicilian Hair Renewer" de Hall suffira pour montrer l'effet bienfaisant de ce rénovateur sur les cheveux et sur le crâne.

La maison J. B. Solari & Son, 45 rue Royale, vient de recevoir des macaroni et vermicelli d'Italie, du lait condensé, de Suisse et des fromages Gruyère, Roquefort, Parmesan et ananas. Voyez l'annonce.

Organisez vos clubs promptement.
Organisez vos clubs promptement.
Organisez vos clubs promptement.
Organisez vos clubs promptement.
Organisez vos clubs promptement.
Samedi, le grand tirage.
Samedi, le grand tirage.
Samedi, le grand tirage.
Samedi, le grand tirage.
Samedi, le grand tirage.

LA SEULE MATINÉE DE MEPHISTO aura lieu aujourd'hui à l'Académie de Musique.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Hope Benevolent Association.

Cette Association donnera, samedi soir, le 31 janvier, un grand bal costumé et masqué, à la salle de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe. Nous remercions les membres du comité d'invitation d'avoir bien voulu penser à nous.

Cour Criminelle.

Le procès de Sam. Williams a encore occupé l'attention de la Cour Criminelle, hier matin. Tous les témoignages à charge ont été entendus et plusieurs personnes ont été appelées à déposer relativement au caractère et à la bonne réputation de l'accusé.

Elles ont déclaré que Williams était un homme paisible, ennemi des querelles, etc., etc.

Tout cela ne prouve pas qu'il n'ait pas tué le jeune Henri Armant, sans provocation apparente, dans le moment du moins. Les contusions qu'il a reçues à la tête, proviennent, assurent quelques témoins, d'une chute qu'il a fait en descendant précipitamment les escaliers, pour s'échapper dans la rue, après avoir accompli son crime. Qu'il ait eu préalablement une altercation avec Armant, que celui-ci l'ait menacé même, cela ne l'excuse nullement à nos yeux.

Quand il est entré dans le salon, où sa victime causait paisiblement avec des dames, il n'avait pas lieu de croire que sa vie était menacée, puisque c'était lui l'agresseur.

Pour qu'un meurtre soit excusable, dit le Code criminel, il faut qu'un homme, poussé dans ses derniers retranchements, ait été forcé de tuer pour ne pas être tué.—Tel n'a pas été le cas pour Williams, d'après les faits qui nous ont été rapportés.

Les avocats de la défense, messieurs Luzenberg et Castinel ont commencé hier leur plaidoyer et l'affaire sera probablement décidée aujourd'hui.

Histoire des lois de la Louisiane et de la loi civile.

Nous avons reçu de messieurs Melvin M. Cohen et Joseph A. Quintero, deux de nos confrères du *Picayune*, un ouvrage en forme de pamphlet, sur la loi civile et les lois de la Louisiane, dont l'honorable Thomas J. Semmes, l'un des professeurs de la faculté de droit, est l'auteur, et qui est publié par messieurs Cohen et Quintero.

On pourra se procurer ce livre au bureau du *Picayune* pour la modique somme de cinquante cents.

Nos remerciements aux éditeurs.

Une enquête relativement à l'incendie du restaurant Victor.

Le juge de paix Laresche, du Troisième District, a fait une enquête, à la demande du bureau des assureurs, relativement à l'incendie qui a éclaté, il y a trois semaines dans le restaurant Victor, rue du Canal, entre Dauphine et Bourgogne.

Il a été constaté que le feu s'était déclaré au rez-de-chaussée de la bâtisse et que le plancher avait été saturé d'huile de pétrole.

M. Youenes, qui représentait le Bureau des assureurs, a donc déclaré qu'en présence de pareils faits, il était forcé de déclarer que le feu avait été mis par un incendiaire.

Le restaurant Victor, dont M. Victor Béro était devenu le propriétaire, n'était pas assuré, il l'avait été, mais la police d'assurance n'était plus valide, à cause de certaines informalités.

On ne peut donc attribuer l'incendie qu'à la malveillance.

Incendie.

Hier soir, vers huit heures, le feu s'est déclaré dans une maison basse, en bois, sise au coin du chemin du Bayou et de la rue Dorgenois, appartenant à Mme B. Laforest et habitée par Mme Frédérick.

La bâtisse a été complètement détruite. Les pertes sur la bâtisse sont couvertes par une assurance et les meubles de Mme Frédérick sont également assurés. Le feu a éclaté dans la cuisine.

TEMPERATURE.—23 Janvier 1874.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	62	16
12 M.	70	21
3 P. M.	72	22
6 P. M.	68	20

Rappelez-vous-le, c'est le dernier jour.
Rappelez-vous-le, c'est le dernier jour.
Rappelez-vous-le, c'est le dernier jour.
Rappelez-vous-le, c'est le dernier jour.
Rappelez-vous-le, c'est le dernier jour.
Gros lot, 25,000 dollars.
Gros lot, 25,000 dollars.
Gros lot, 25,000 dollars.
Gros lot, 25,000 dollars.
Gros lot, 25,000 dollars.

Mephisto, la nouvelle pièce comique, sera donné en matinée pour l'unique fois, à l'Académie de Musique, aujourd'hui à midi.

PERTE DU STEAMER ZOUAVE.—Une dépêche de Bastia (Corse) confirme la perte du steamer français *Zouave*.

L'accident a eu lieu à la suite d'une fausse manœuvre de celui qui tenait le gouvernail, qui, croyant entendre babord au lieu de tribord, lança le vapeur contre la jetée sud-est du port. Le vaisseau s'étant ouvert immédiatement du côté de la machine, en moins de dix minutes il coulait bas, et quoique les barques du port fussent accourues en assez grand nombre, *dix-neuf* victimes ont disparu, parmi lesquelles le chef mécanicien et le capitaine.

Il y a environ six ans, le capitaine Guisolphe, qui naviguait alors pour les Messageries et qui commandait le *Brésil*, fut abordé dans la mer de Marmara par un vapeur anglais qui coupa son navire en deux. C'était un bateau de transport qui coula à pic, et le capitaine Guisolphe resta *trois jours* sur une épave en pleine mer.

C'est entre neuf et dix heures du soir que l'accident du *Zouave* s'est produit. Le port de Bastia, tous les marins s'en plaignent, est éclairé d'une façon très défectueuse, et c'est miracle si par le gros temps il ne se produit pas quelque catastrophe.

La plupart des passagers qui ont péri étaient de modestes cultivateurs corses, qui se rendaient à Livourne pour chercher du travail.

Mlle Lydia Thompson terminera son populaire engagement de quatre semaines le 28 au soir. La seule matinée de Mephisto aura lieu aujourd'hui.

Pseudo Législature.

SÉANCE DU 23 JANVIER.

SÉNAT.—Le procès-verbal de la séance précédente subit un grand nombre de changements.

Le comité des élections contestées fait un rapport défavorable sur le bill relatif à la contestation du siège de M. Blackburn.

M. Bovee présente un bill pour donner aux notaires publics l'autorisation d'assermenter les personnes et de prendre des témoignages dans certaines affaires. Référé.

M. Ingraham propose de retirer du comité de finances le bill de conversion, afin de l'adopter immédiatement. Ce bill, dit-il, est d'une très grande importance et l'opposition qu'il rencontre me surprend.

M. Brewster demande que le bill soit mis à l'ordre du jour du lendemain, mais sa demande est repoussée.

L'acte relatif à la création d'un fonds spécial pour payer les officiers de la police métropolitaine qui feront partie de la milice quand elle sera appelée, dans les campagnes, à réprimer les désordres, et autorisant l'Etat à intenter un procès en dommages aux paroisses où auront lieu les soulèvements contre le gouvernement, est mis à l'ordre du jour de mardi prochain.

Le Sénat adopte le rapport du comité des élections sur la pétition de George Swasey.

M. Swasey est alors assermenté et prend possession de son siège.

Le bill de conversion est adopté, section par section, et subit deux lectures.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—Présidence de M. Lowell. 92 membres répondent à l'appel.

M. Baker présente une résolution chargeant le comité des voies et moyens d'examiner les livres de l'Auditeur, dans le but de connaître les montants payés par les diverses paroisses de l'Etat, de manière à déterminer ce que le trésorier a touché et ce qui est dû. La résolution est déposée.

M. Souer présente une résolution demandant que le gouverneur soit autorisé à retirer son veto d'un bill incorporant la Compagnie de navigation bayou des Glaises, paroisse des Avoyelles.

Ainsi une résolution portant que la Cour Supérieure de l'Etat de la Louisiane a décidé que les diverses paroisses sont autorisées à émettre des bons ou des warrants sans décret législatif; c'est pourquoi il est

Résolu que le secrétaire de la Chambre est par la présente autorisé à se procurer une transcription de la dite affaire, où est affirmé le droit des paroisses à émettre les dits bons ou warrants pour l'information de la Chambre. La résolution est déposée.

Un membre de Catahoula présente un mémoire en faveur des contribuables de cette paroisse.

Un membre des Rapides demande que cette paroisse soit autorisée à émettre des warrants de police. Référé.

Suaer, de la Nlle-Ibérie, présente un bill pour tenir en bon état les routes de cette paroisse. Référé.

Un membre demande la création de la paroisse de l'Atchafalaya. Référé.

Plusieurs membres demandent que certains articles des statuts révisés de la Louisiane soient remis en vigueur.

Young, de Concordia, présente une résolution pour une somme de $3000 pour les dépenses des électeurs présidentiels.

(Quelle dépense! Si ce n'est celle d'un messager qui a porté à Washington on ne sait quels bulletins. Cela vaut-il $3,000?) Référé.

Un membre demande la création d'une cour de district des Etats-Unis dans le nord de la Louisiane.

Le bill prohibant la vente de tous billets de loterie à l'exception de ceux de la loterie de la Louisiane passe par 80 contre 11.

W. H. Keys, de Terrebonne, ôte ses souliers et expose ses pieds sur ce bureau pour que tout le monde les admire. Le règlement permet-il cette incongruité?

M. Montaldo présente un bill pour que les marchés particuliers ne puissent s'établir à moins de 12 îlets des grands marchés de la ville.

Young crie au monopole et défend les petits marchés. Il est soutenu par Gair.

M. Hahn, de St. Charles, demande que le bill soit déposé sur le bureau. On demande l'ajournement. Rejeté.

Matthews, du Tensas, demande qu'on efface du bill le mot vegetable (légumes). Il fait aussi la motion de référer le bill au comité de santé et de quarantaine.

57 membres se prononcent contre, sur la question préalable, et 21 pour.

Montaldo, furieux, dit que Matthews est un menteur.

Matthews réclame la protection de l'orateur. Dans la rue, il aurait demandé satisfaction de Montaldo, mais dans la Chambre il ne le peut.

Une motion pour l'ajournement est perdue une seconde fois.

Matthews revient sur son amendement qui est adopté.

Une troisième motion d'ajournement échoue de nouveau.

Madison demande que le bill soit considéré comme grossoyé. On vote et 61 membres se prononcent pour et 7 contre.

L'orateur dit ici que samedi, après la levée de la séance, un caucus particulier sera tenu par les membres républicains.

Young dit que tout cela est un jeu d'enfants et qu'il vaut mieux laisser le bill suspendu un ou deux jours que de le passer ainsi; car sa conscience le repousse. Il sait que beaucoup de noms de bouchers n'ont jamais existé ni jamais n'existeront; qu'il y a quelque chose de louche et il n'appuiera pas l'adoption du bill. Il condamne la conduite de ceux qui sont si pressés de passer le bill. Il n'en connaît pas précisément la cause.

Young alors s'anime et commence à fulminer contre le monopole et ceux qui le soutiennent dans la Chambre, disant que le jour n'est pas éloigné où ils paraîtront devant le Grand Juge pour répondre de ce qu'ils auront fait dans cette Chambre. Il ne veut pas se mettre parmi eux. Il dit qu'il défendra la Nlle-Orléans aussi bien que tout autre partie de l'Etat. Il sent quelque chose de mauvais, et il dit qu'il aimerait mieux perdre son bras droit que de causer un tort à qui que ce soit. Tout cela est fait, ajouta-t-il, pour enlever le pain à quelques pauvres diables dans l'intérêt de quelques personnes. Il en appelle à son vieil ami de Lafourche s'il pense que tout cela est loyal.

Lafourche gratte son nez et ne peut répondre. Young dit que les oreilles de Demas sont fermées et qu'il ne peut entendre. Il demande enfin qu'il soit reconsidéré. Wm. Murrell, de Madison, demande que la motion de Young soit déposée sur le bureau. Cette motion prévaut par 59 contre 18.

On demande la suspension du règlement pour passer le bill. La Chambre se prononce contre la suspension, et pour la levée de la séance.

Après l'ajournement, on félicite M. Young et M. Gair sur leurs efforts heureux pour empêcher l'adoption finale du bill qui reviendra lundi.

Mephisto, le grand succès de la saison sera représenté en matinée aujourd'hui Ce sera la seule représentation de jour de la troupe de Miss Thompson.

Dernier jour du tirage.
Dernier jour du tirage.
Dernier jour du tirage.
Dernier jour du tirage.
Dernier jour du tirage.
Superbe plan, loterie à numéros simples.
Superbe plan, loterie à numéros simples.
Superbe plan, loterie à numéros simples.
Superbe plan, loterie à numéros simples.
Superbe plan, loterie à numéros simples.

L'unique représentation en matinée de Mephisto, aujourd'hui, à l'Académie.

—Ainsi que nous l'avons annoncé hier, les ouvriers de l'Ecole d'artillerie ont offert au maréchal de Mac-Mahon, à l'occasion du jour de l'an, une garniture de cheminée des plus originales et composée par eux.

Les socles de la pendule et des candélabres sont en chêne.

Quatre baïonnettes à l'ancien modèle, dont les douilles rondes appuient sur le socle, servent à soutenir un boulet qui contient le mouvement et qui est surmonté d'un petit canon et d'un artilleur. Le balancier de la pendule est formé par un petit boulet, et les ornements sont des balles, des petits boulets et des biscaïens.

Les candélabres à quatre bougies sont formés de trois baïonnettes, dont les pointes, comme celles de la pendule, gracieusement recourbées, servent à soutenir les trois petites bougies du bas. Un petit mortier est placé au centre.

Cette garniture de cheminée, qui produit le plus bel effet, a été placée dans le grand salon des fêtes, où tous les visiteurs ont pu la voir, le jour de l'an.

—Calinot a un ami très malade.
Il va lui rendre visite.
Tout le monde est en larmes dans la maison.
Le médecin est assis silencieux près du lit du malade.
—Eh bien, docteur, lui dit-il, tout bas, comment va-t-il?
—Hélas, répond l'homme de science, il est perdu.
—Oh! faites du moins qu'il puisse atteindre le 1er janvier.
—Mon Dieu, ce sera pour lui une souffrance plus longue...
—Je sais bien, mais songez donc, il aura vécu un an de plus.

Mephisto, la plus belle pièce burlesque du répertoire de la Troupe de Thompson, est donné aujourd'hui pour la matinée de famille.

Boutons, Eruptions, Dureté de la Peau, etc.

Le système étant soumis, pendant quelques semaines, à l'influence du "Golden Medical Discovery" du Dr. Pierce, elle devient propre, souple, veloutée; elle reflète la santé de l'intérieur et la véritable beauté se montre dans toute sa gloire. Le public n'a rien accueilli avec autant de satisfaction que le "Discovery," et rien n'embellit autant le teint. L'effet de tous les médicaments qui agissent sur le système par le sang est nécessairement lent, quelque bon que soit le remède. Le contenu d'une à trois bouteilles suffit pour faire disparaître les boutons, les éruptions, les taches jaunes, mais il se peut qu'il faille une douzaine de bouteilles lorsque le système est victime par des poisons ou des humeurs scrofuleuses—mais ce n'est qu'une question de temps. On trouve le "Discovery" chez tous les pharmaciens.

COUVERTE D'ERUPTIONS—GUÉRIE.

Claverack, Columbia Co., N. Y.
Au Dr. R. V. Pierce, Buffalo, N. Y.:

Cher monsieur—J'ai soixante ans. Je souffrais d'affreuses dartres depuis nombre d'années, un de vos livres m'étant tombé sous les yeux par accident, je le parcourus et y trouvai la description exacte de mon mal. J'achetai votre "Golden Medical Discovery," j'en pris deux bouteilles et demie et fus entièrement guéri. J'étais couverte d'éruptions, des épaules aux mains; ma figure et mon corps en avaient également. Je souffrais en outre d'un rhumatisme, de sorte que je marchais difficilement. Je suis aujourd'hui délivrée de toutes mes souffrances. Puisse Dieu vous conserver longtemps à l'humanité dont vous êtes un bienfaiteur.

Mme A. W. WILLIAMS.
20jan—6t—ville et camp.

Aujourd'hui, avant-dernière matinée de Miss Thompson.

☞ Il y a économie à employer la poudre à levain de Dunham. Pour la pureté et la force elle n'a pas d'égale.

Marié, le 10 janvier, à l'église St-Joseph, par le révérend Père Boutsey, F. A. BACHEMIN, à Mlle MARIE-ANNA LAVISSON, tous deux de cette ville.
Pas de carte.

ENTREPOT DE TAPIS
17......Rue de Chartres......17
A. BROUSSEAU,
IMPORTATEUR ET MARCHAND
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—1000 rouleaux, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, pour planchers, tables, toiles cirées émaillées.
NATTES—1000 rouleaux, blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c.
CRIN, guimpe, peluche, &c., &c.
18jv—1y d DMaVPP

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL......168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveau, genres de:
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis et Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent à très bas prix.
16 sept—1mPP

☞ Ni le capitaine ni les consignataires de la barque norvégienne CASPARI, capitaine Syvertsen, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

☞ Les consignataires par la barque CASPARI, capitaine Syvertsen, sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises au Deuxième District, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite sur la Levée.
C. CAVAROC & SON,
21janv—3t Décatur

☞ Les consignataires par le navire italien BARLETTA, capitaine Badano, venant de Gênes, sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, au 2e District, sans quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est faite sur la Levée.
U. MARINONI, 40, Vieille-Levée.

☞ Ni le consignataire, ni le capitaine du navire italien BARLETTA, venant de Gênes, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
U. MARINONI, 40, Vieille-Levée.
21janv—3t

Une bonne Récompense
A la personne qui rapportera au bureau du journal un PORTEFEUILLE en cuir, portant l'initiale "E", contenant de $140 à $150, ainsi que plusieurs lettres et papiers n'ayant d'importance que pour le propriétaire. Perdu le 23 janvier 1874, dans les environs de la rue Royale, entre St-Louis et Canal. 24janv—1t

Macaroni et Vermicelli.
500 Caisses Macaroni et Vermicelli d'Italie,
100 " Lait condensé suisse,
5 cuveaux Fromage Gruyère,
5 meules Fromage Roquefort,
2 caisses Fromage Parmesan,
2 caisses Fromage Ananas.
En débarquement et à vendre par
J. B. SOLARI & SON, 45, rue Royale.
23janv—6t

Kentucky Military Institute
GRANDE REDUCTION DE PRIX.
VACANCES annuelles pendant l'hiver, comprenant décembre, janvier et février. Les cours de l'institut sont ouverts et la Faculté au grand complet. Pension et enseignement, $230 par an. C'est le prix le plus bas aux Etats-Unis pour un collège de cet ordre. Adressez vous pour les catalogues à R. T. P. ALLEN, Farmdale, Kentucky.
3jan—2m tsam

Avis.
LES affaires de feu A. ROUSSET seront continuées sous la raison sociale de ROUSSET & Co., comme il appert par acte pardevant A. E. Bienvenu, notaire. 23 jan—6t

En débarquement du navire "NOE", de Marseille.
100 caisses Eau de fleurs d'oranger, supérieure, de "Warrick frères" Nice.
10 caisses do do "F. Robert" Nice.
Et à vendre par J. BENEZECH, 29 et 31 rue Bienville.
22janv—6t

Avis Spécial—Le soussigné annonce à ses amis et au public que depuis le 17 du courant il n'est pas chez M. Heineman; il s'est établi, momentanément, au No 22 de la rue de Chartres (ancien magasin de MM. Sterne & Klopman), où il a un beau stock de bottes, souliers, &c.
H. DREYFUS.
22janv—6t

VACCIN.
A PARTIR D'AUJOURD'HUI, les Docteurs FORMENTO et RANCE vaccineront tous les JEUDIS, de 2 à 3 heures, au domicile du Docteur Formento, 307, rue des Remparts. 22janv—1m

Demande d'Emploi.
UN FRANÇAIS désirant gagner sa vie, demande à s'employer pour faire un travail quelconque, il se contentera du logement et de la nourriture. S'adresser par lettre à J. D., bureau de l'ABEILLE. 22janv

Demande de place.
UN Français, récemment arrivé, désire trouver une place de jardinier en ville ou à la campagne. Sa femme peut faire la cuisine. S'adresser chez Marty Vincent, rue Ursulines entre Chartres et Vieille Levée. 22janv—3t

Café à vendre
DANS LE PREMIER DISTRICT, à des conditions très avantageuses. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 21jan—6t

Marrons! Figues! Citrons! &c.
200 Caisses Citrons de choix,
50 barils Marrons do
100 boîtes Figues de Naples,
600 caisses Macaroni, Vermicelli et Pâtes assorties d'Italie.
En débarquement du navire Barletta, de Gênes. A vendre par "LANATA & GELPI Jr., 9 et 11 rue Jefferson, entre Chartres et Vieille-Levée. 22janv—3t

Aux consommateurs.
LE soussigné, dont le nom répond à sa profession invite les consommateurs à passer chez lui, rue Dumaine, No. 21. Il a un choix complet de VINS et de LIQUEURS qu'il peut recommander comme qualité et qu'il débite à des prix extraordinairement bas. Tous ceux qui iront chez lui seront pleinement satisfaits. Il tient aussi une bière qu'il vend à 5 cents. Venez donc tous chez
FRANÇOIS BOISSON, 3, rue Dumaine.
4jan—1m—Ma,J,D

CHARLES Trouilly,
No 57......Rue de Chartres......No 57
ENCOIGNURE BIENVILLE.
SALON DE COIFFURE POUR DAMES
—ET—
MANUFACTURE DE CHEVEUX ET PERRUQUES.
MME CHARLES vient d'arriver d'Europe avec un superbe assortiment de Parfumerie, Corsets, Rubans, Fleurs, Eventails, Bijouterie, Cristaux de Baccarat, Peignes, Brosses et Articles de fantaisie.
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE JAIS.
Voiles, Couronnes, Coiffure de Mariées A DOMICILE.
Seul agent du "E. H. Thiellay's GOLDEN HAIR DYE, London."
Dépôt central de l'EAU TONIQUE pour le cheveux de CHARLES TROUILLY.
1 déc—3m—1an,dim,mar

SOCIEDAD UNION ESPAÑOLA
DE
BENEFICENCIA MUTUA.

ANIVERSARIO.

Los miembros que componen esta Sociedad, se reunirán en su local "Logia Perseverancia", esquina de Dumaine y San Claude, el DOMINGO, 25 del corriente, á las 11 de su mañana, para celebrar el aniversario.

La Sociedad saldrá en procesion á las 11 1/2 de la mañana en punto.

PROGRAMA.

De la sala, esquina Dumaine y San Claude á Santa Ana, Santa Ana á Chartres, á la Iglesia Cathedral San Luis, en donde se bendecirá el Pendon y se hará una colecta para la dicha iglesia, de Chartres á Campos-Eliseos, Campos-Eliseos á Craps, Craps á Esplanade, Esplanade á Real, Real á San Luis, San Luis á Chartres, Chartres á Canal, Canal á Camp, Camp á Lafayette, Lafayette á San Carlos, San Carlos á Real, Real á San Luis, San Luis á Rampart, Rampart á Dumaine, Dumaine á la sala en donde estará preparada una colacion.

La procesion marchará bajo las órdenes del Gran Marshal, Don GABRIEL PRATS.

Por orden del Presidente. V. PLANELLAS.
JOSE MUÑIZ, Secretario. 23janv—3t

LES MEILLEURS MARCHÉS OFFERTS JUSQU'A PRÉSENT.
Linge d'Hommes et de Jeunes Garçons.
Toutes les Variétés, toutes les Etoffes et tous les Genres.
A LA PORTÉE DES BOURSES DES PLUS PAUVRES.
GODCHAUX ÉCOULE SON STOCK!
PAS UN PANTALON,
PAS UN GILET DE DESSOUS,
PAS UN HABIT, PAS UN CHAPEAU,
PAS UNE CASQUETTE,
PAS UN ARTICLE EN FAIT DE LINGE DE PEAU,
NE DOIT RESTER DANS LES MAGASINS,
81 et 83......Rue du Canal......81 et 83
—ET—
Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.

Avis.
Etant décidé à me retirer des affaires, je profite de cette occasion pour annoncer à mes amis, à mes clients et au public qu'à dater de MERCREDI, 21 janvier, je commencerai à vendre MON VASTE CHOIX DE HABILLEMENTS, LINGE DE PEAU, CHAPEAUX ET CASQUETTES Pour HOMMES ET JEUNES GARÇONS, Aux Prix Coûtants.
L. GODCHAUX,
—AUX—
Nos 81 et 83 de la rue du Canal
—ET—
Nos 213, 215 et 217 de la rue Vieille-Levée.
21 jan—1m

En débarquement des navires NOE, BARLETTA, GASPARI, ALBATROS, &c.
360 caisses Macaroni, Vermicelli, &c.
100 " Sardines à l'huile,
10 " Vin de Thorins—supérieur
150 barriques Vin Rouge, Castelmoron,
25 " S. Clermont & Co.
100 1/4 pipes Vin de Porto,
100 caisses Vermouth, Noilly, Prat & Co.,
250 caisses Vinaigre de Vin Blanc, Cassataing,
30 " Bénédictine.
En magasin
100 barriques Vin de Bordeaux—Castelmoron et Clairac,
500 caisses Vin St. Loubès et St. Macaire.
200 " Margaux, Lafite, &c.
200 " Vermouth—Fratelli Cora; Martini, Sola & Co., &c.
2 caisses, 24 paniers, Anisette—Marie Brizard,
200 " Moutarde française, Petits Pois, Champignons, Huile Vierge, Sardines sans arêtes, Asperges, Salad Sauce, &c.
200 futailles Bières—Robert Younger's, Sparkling Ale, Dectjen Bremen Lager-Bier.
100 futailles (1/4 et 1/8) Sherry de Cette et d'Espagne.
Verres à Vitres.
5,000 caisses, 4me et 5me classe, toutes dimensions.
Jambons nouveaux, "Old Reliable" de Eaves—Amidon de Cincinnati, &c., &c.
A vendre par BERCIER & DE SMET, No 8 rue Tchoupitoulas.
21janv—6t

Argent! Argent! Argent!
AVANCES libérales d'argent sur diamants, montres, bijoux, argenterie, sur mandats de l'état, de la ville et de la police, au No 145 de la rue de la Commune, en face de l'Hôtel St-Charles. Conditions strictement confidentielles.
M. JOSEPHSON, Directeur.
29 déc—1m

Licences de ville pour 1874.
JE me charge du paiement des Licences de Ville sur tout genre de commerce, d'industrie ou de profession, ainsi que les Charrettes, Drays, Voitures, etc., ET ALLOUANT UN ESCOMPTE TRÈS ÉLEVÉ, sur tout paiement ainsi fait.
J'engage les personnes qui ont des Licences à payer de le faire le plus tôt possible afin de jouir du FORT ESCOMPTE que je puis accorder maintenant, car je crois que plus elles attendront moins elles obtiendront d'escompte.
E. NAUTRÉ, No. 79 rue Bienville.
13 janv

Avis.
A PARTIR de ce jour, M. EDOUARD PINAC est porteur de ma procuration générale.
C. H. TANEY, No 48, rue Union.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1874. 16janv—6t

Compagnie Nationale d'Assurance
DES
Travailleurs (Workingmen)
CONTRE L'INCENDIE.
OFFICE—No 29 RUE CARONDELET.
GEO. B. DYCHE, Président;
SPENCER FIELD, J., Vice-Président;
E. HARRY ANGAMAR, Secrétaire.
Comité Exécutif:
GEO. D. HITE, G. E. BREWSTER, E. EUDE.
Comité de Finances:
WM GOLDING, R. MC GUIRE, F. J. KUHNHOLZ.
Comité de Construction et Réparation.
THOS. O'NEIL, E. G. WUNDERLICH.
31 déc—1m

Aux consommateurs de Gaz.
Bureaux de la Compagnie de Gaz de la Nouvelle-Orléans.
Coin Baronne et Commune.

L'ESCOMPTE de vingt-cinq pour cent annoncé en juillet dernier, se fera sur les comptes de gaz consommé par les mètres, à dater du 1er janvier. Il est essentiel au maintien de cette concession que les retours soient prompts et que les frais de recouvrement soient réduits; les consommateurs sont donc respectueusement informés qu'il ne sera pas accordé d'escompte à moins que les comptes ne soient payés sur présentation ou aux bureaux de la compagnie le jour suivant.
3erjan—1m PP JAMES JACKSON, président.

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE
BEALS & LAINE,
MARCHANDS DE
Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.
DEPOTS—sur la levée, au Ferry du 3e District,
—Et—
Au coin des rues Louisa et Levée.
BUREAU, No 22 de la rue Carondelet, Nlle Orléans, Lne.
☞ On reçoit les ordres à l'un ou à l'autre endroit. 7 déc—3m

Cinquante mille piastres Licences de Ville pour 1874.
H. HEIDENHAIN,
COURTIER—Au No 33, rue Carondelet.
Le règlement des licences et des taxes de ville et d'Etat est l'objet d'une attention particulière.
8 janv—1m

Mlle Desprez, Institutrice,
No 28 rue de l'Esplanade.
Entre Chartres et Levée.
A Ouvert, depuis le 1er décembre un cours d'anglais et de français pour les deux sexes. Le cours a lieu de 7 à 9 heures du soir. Le prix par mois est très modéré. Mlle. Desprez ayant une grande expérience dans l'enseignement se recommande aux familles pour l'instruction de leurs enfants, ainsi que aux Américains, en général, et particulièrement aux Européens, ne sachant pas l'anglais ni le français, qui arrivent ici.
6janv—1m—mar jeu dim.

Avis de Société.
NOUS nous sommes associé, aujourd'hui, Mr. LEON LEVY, de New York. Le nom de la maison reste le même. Mr. CHARLES WILL reste chargé de notre procuration générale.
HOFFMAN, MARKS & CO, Encanteurs,
Aux Nos 36 et 38 de la rue de Chartres.
Nelle-Orléans, 1er janvier 1874.
11 janv—D Mer V

TOUX, RHUMES, ASTHME

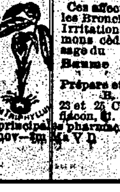

Ces affections ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du Baume Pectoral aux Navets Indiens, Préparé et à vendre par B. LAPHAGE, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées. Prix du flacon, $1. On se trouve aussi dans les principales pharmacies.
2 nov—3m Ma V D

ASSOCIATION
d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, 162, rue du Canal.

HUITIEME ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa Charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour le Quatrième Trimestre de 1873 expiré le 31 décembre 1873:—

Primes sur les risques de feu	$396,088 18		
" sur les risques de mer	32,819 57		
" sur les risques de rivières	35,953 58		
Total			464,861 33
En moins, primes sur risques non expirés	232,703 50		
En moins, primes remboursées	890 65	—233,594 15	
Primes nettes acquises		231,267 18	
Intérêts	10,114 37		
Profits et pertes	3,603 66	—13,718 03	
		244,985 21	
Pertes sur les risques de feu	20,846 94		
" sur les risques de mer	7,425 80		
" sur les risques de rivières	10,455 28		
Pertes non réglées, savoir:			
En litige	$35,414 50		
Non ajustées ou ajustées et non échues	62,479 38	—97,893 88	
Réassurances	30,643 63		
Cancellations pour le 4me quartier 1873	15,855 05		
Cancellations pour les quartiers subséquents	28,043 24	—74,541 92	
Réfaction (rebate)		27,225 37	
Dépenses de bureau	10,675 03		
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc.	8,198 89		
Taxes payées	463 30	—19,337 22	—257,635 59
Déficit			12,650 38

ACTIF.

En caisse		$16,303 07	
Dû par agents aux E.-Unis		40,503 59	
Dépôt dans le New Orleans National Banking Association		92,513 42	
Effets à recevoir		822,124 55	
Actions et bons		125,402 76	
Propriété foncière rue du Canal		192,651 34	
Dû par divers sur les livres		110,742 72	
Seignouret Frères, "Compte d'Agence"		100,097 31	
Primes en voie de recouvrement	$226,113 09		
Primes dues dans les prochains quartiers	83,310 91	—319,424 90	
Total			1,820,363 06

PASSIF.

Capital		106,200 00	
Billets à payer		7,748 10	
Dividendes d'intérêt non payés		6,657 50	
Réfactions sur primes non collectées		7,381 45	
Dû à diverses compagnies pour réassurances		13,099 22	
Dû à divers sur les livres		176 30	
Seignouret Frères, "Opérations de Change"		627,025 96	
Primes sur risques non terminés		232,703 50	
Pertes non réglées		97,893 88	
Total			1,097,883 93
Total du passif		1,097,883 93	
Total de l'actif		1,820,363 06	
Déficit			
Soldé			77,520 87
Déficit selon Tableau du 30 septembre 1873		64,870 49	
Déficit selon Tableau du 31 décembre 1873		12,650 38	—77,520 87

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans.
M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce dix-neuvième jour de janvier 1874.
G. LE GARDEUR Jr., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu ce jour il a été *Résolu* conformément à l'Article VII de la Charte, de collecter immédiatement, des Actionnaires, le montant total des primes acquises du quatrième quartier de l'année 1873.

Nous appelons l'attention au *Rapport* du Comité d'Investigation de la nouvelle Direction (publié le 14 décembre 1873 *sur la Condition Financière* de l'Association au 14 novembre 1873, présentant l'estimation des valeurs en NOTRE POSSESSION et de celles données en nantissement pour garantir le paiement de réclamations présumées de créanciers étrangers; ces nantissements et réclamations sont contestés devant les Cours. (On peut se procurer copie du dit Rapport au Bureau de l'Association.)
M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire. 20 janv—1m

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL
—DU—
Home Mutual Insurance Company
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872			$183,022 79
Primes sur les Risques de feu	$120,490 15		
Primes sur les Risques de rivières	23,811 45		
Primes sur les Risques de mer	38,721 19		
Moins les primes rendues	3,727 65		
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873	30,687 00	—34,414 65	
Primes nettes pour l'année 1873			$148,608 14
Déficit pour l'année 1873			38,246 52
			$186,854 66
Pertes payées durant la même période—			
Sur les Risques de feu	$80,957 96		
Sur les Risques des rivières	10,798 46		
Sur les Risques de mer	35,725 42		
			127,481 84
Réassurances			8,923 63
Taxes	1,000 00		
Réfaction au lieu de scrip	18,954 01		
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer	26,797 90		
Intérêt dû sur les Scrips non encore payés	4,308 71		
	$54,965 25		
Moins escompte et intérêts	25,612 43	—	29,372 62
			$156,854 66
Pertes non réglées			30,000 00
			$186,854 66

La Compagnie possède l'Actif suivant:

En caisse	$29,408 54		
Effets à recevoir sur prêts et sur gages	43,921 50		
Effets à recevoir sur Primes	9,243 31		
		$82,573 35	
Effets à recevoir en voie de recouvrement		31,068 94	
Propriété foncière		50,000 00	
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans		298,546 00	
Actions de Banques		44,200 00	
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock		4,000 00	
Actions du Harbor Protection Company		995 16	
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés		3,000 00	
Bons des I. O. O. F. Hall Association		5,000 00	
Actions de Compagnie d'assurance		3,800 00	
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association		3,000 00	
Compte suspendu de Bons et d'Actions		235,156 00	
			$763,359 42

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
A. BROTHER, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce seizième jour de janvier, A. D. 1874, comme l'attestent ma signature et le sceau.
ANDREW HERO, Notaire Public.
17 janv—1m

Avis.
TOUTES procurations données par moi à différentes personnes cessent dès aujourd'hui, et sont nulles et non avenues.
Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1874.
JOSEPH SANTINI, 46, rue Carondelet.
4jan—1m

Second Etat de Situation
—DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1873, à savoir:

Sur risques de feu			$114,152 22
Sur risques de mer			59,381 37
Sur risques de rivières			29,336 92
Total des primes			$202,800 51
Moins primes rendues			3,154 77
Primes acquises			$199,645 76
Déduit—Pertes par le feu	$45,103 69		
Pertes sur mer	42,117 79		
Pertes sur rivières	15,476 59		
		$102,698 07	
Réassurances		21,916 79	
Réfactions (rebate)		9,563 47	
Taxes		7,496 93	
Loyer		3,750 00	
Dépenses, et profits et pertes		36,616 10	
			$182,031 06
Réservé pour primes non terminées			$17,820 80

La Compagnie possède l'ACTIF ci-après:

Capital en Stock-notes	$55,500 00	
Comptant	41,478 07	
Comptes en voie de collection	18,969 28	
Billets recevables	28,827 17	
Prêts sur garanties	60,050 00	
Prêts sur hypothèques	41,846 39	
Stocks et Bons	15,879 20	
Installations de bureaux et meubles	2,000 00	
En mains d'agents en Europe, etc.	5,123 43	
		$296,517 62
Moins intérêts non-payés et dividendes		2,198 82
		$294,428 80

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie.
E. GANUCHEAU, Vice Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 20me jour de janvier 1874.
E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:

A. Baldwin,	S. Henderson,	G. P. Blanchard,
A. Tertrou,	O. Bernier,	C. J. Leeds,
A. M. Fortier,	P. Laborde,	T. L. Airey,
B. Huff,	J. Brunaso,	M. Keiffer,
A. Hirsch,	E. K. Bryant,	O. Hopkins,
H. Kern,	W. B. Conger,	A. Palacio,
H. Beer,	R. De Gas,	E. Ganucheau,
J. B. Camors,	W. A. Bell,	H. Roos.
J. A. Peel,		

21janv—30t

Premier état annuel
—DE—
L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Au No. 152 de la rue du Canal.
Le 13 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1873.		
Primes d'incendies	$52,641 61	
Primes de rivières	1,173 57	
Total des primes	$53,815 18	
En moins—primes non expirées	35,876 79	
Montant net des primes		$17,938 39
A déduire:		
Pertes par les incendies—payées	$226 83	
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts	12,164 96	12,391 79
Montant réservé pour pertes non réglées		$5,546 60

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $303,450	$151,222 40
Propriétés foncières appartenant à la compagnie	17,500 00
Prêt garanti par des actions	1,099 00
Actions appartenant à la compagnie	27,550 00
Bons des Etats-Unis	8,001 00
Effets à recevoir	5,228 12
Billets payables sur demande, portant 8 pour cent d'intérêt	10,350 00
Intérêt	10,842 44
Primes en voie de recouvrement	27,430 00
Effets à recevoir pour primes	300 00
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier	12,419 70
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence	2,042 75
Capital souscrit en voie de règlement	89,451 50
	$355,942 50

PASSIF.

Capital, 4,183 2-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action	$313,750 00
Montant réservé pour garantir sur montant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées	17,938 39
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé	17,938 40
Montant réservé pour pertes non réglées	5,546 60
Salaires non payés	769 11
	$355,942 50

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 5 janvier A. D. 1874.
JOHN G. EUSTIS, notaire public.
Au No 23 de la rue Carondelet.
18jan—6t

ON DÉSIRE
QUE toutes les ménagères du Sud fassent l'essai de la poudre levain "PARAGON YEAST POWDER" de C. H. COLLINS. Elle est garantie la plus pure et la plus forte qui ait jamais été offerte au peuple. Demandez le Paragon à votre grocer et quand une fois vous l'aurez essayé, vous n'en voudrez plus d'autres. Le dépôt pour la vente en gros est au No 34 de la rue Tchoupitoulas. 28 déc—1m

Grande Fabrique de Jupons.
Spécialité de Robes, Jupons, Peignoirs et toutes Lingeries de Luxe.
NOUS avons l'honneur de prévenir les dames de cette ville que nous venons d'ouvrir nos nouveaux ateliers de Robes faites sur les premières ouvrières de Paris et sur les plus nouveaux modèles de cette ville, et ceux de Lingeries de luxe telles que Peignoirs d'appartements, Costumes blancs de villes d'eaux, ainsi que Robes de soirées et Jupons de la dernière élégance.
Les commandes sont exécutées avec le plus grand soin et livrées promptement.
Un confortable salon d'essai est mis à la disposition de notre clientèle.
Incessamment l'ouverture du magasin de modes
SCHWARTZ & CO.,
75 Chartres street, à côté du journal l'Abeille.
1er janv—1m

CHARBON
DU MOUNT CARBON.
A vendre par WASHINGTON MORTON,
138......GRAVIER......138
Ce charbon coûte 80 cts. le baril, délivré.
11janv—1m NLLE-ORLEANS.

CHARBON 1ère QUALITÉ DE PITTSBURG
CHS. GAULON.
Pour écouler son stock de charbon, a résolu de vendre aux prix suivants:
5 barils à raison de 95 cents le baril.
10 do ou plus, à raison de 90 cts le baril.
Laissez vos ordres au No. 146, rue Bourgogne, entre St Pierre et Toulouse.
27déc—1m—3fpsMa,J,D.

P. & R. DE VERGES,
Marchands, en Gros et en Détail,
—DE—
Charbon Pittsburg, Anthracite, Cannel et autres.
Bureau: rue Carondelet, No 24 1/2. Dépôt, au No 39 de la rue Dauphine. Débarcadère, au coin des rues Levée et Désiré, Nouvelle-Orléans. 25 nov—3m

D. R. PERRET,
MARCHAND-COMMISSIONNAIRE,
11......RUE St-LOUIS......11
Nouvelle-Orléans.
Il sollicite des Consignations de Coton, Sucre, Mélasse, Riz, Peaux, et autres produits à la vente desquels il donnera toute son attention.
11jan—3m d. mar. jeu.

A. R. PHILIPS. R. N. OGDEN.
PHILIPS & OGDEN,
AVOCATS,
114 rue de la Commune,
24déc—1m. Nouvelle-Orléans.

Le Docteur A. GAUTHIER,
Ex-Médecin aide major de l'armée française, et muni d'un Diplôme américain,
PRÉVIENT le public de la Nouvelle-Orléans, que, pour satisfaire aux nombreuses demandes qui lui sont journellement adressées, il visitera, à domicile, et aux prix ordinaires, les malades qui lui feront demander à son nouvelle résidence, No 226, rue Canal, encoignure Franklin.
Consultations, pour maladies chroniques, de une heure à trois heures P. M. 28 déc—3m

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Stacker,
APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.
E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire, No. 16 rue Union.
24 oct—73—1 an

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 23 JANVIER.—CLASSE No 19.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.
48	61	73	17	55	51	53	39	44	28	63	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 23 janv. 1874.
H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

BANQUES ASSURANCES, &c.

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1874.—A l'élection annuelle, tenue le 12 courant, les personnes suivantes ont été élues Directeurs de cette Banque pour l'année courante:
SAMUEL H. KENNEDY,
S. FRIEDLANDER,
JOSEPH DUNBAR,
ALFRED MOULTON,
S. H. BOYD,
CHAS. E. SLAYBACK,
W. I. BLACKMORE,
HARMON DOANE,
WM. C. VINCENT.
Et à une assemblée du Board, aujourd'hui, SAMUEL H. KENNEDY, Esq. a été unanimement réélu Président, et Chs. E. SLAYBACK, Esq. a été unanimement élu Vice Président.
CHS. L. C. DUPUY, Caissier.
13janv—6t

Association de l'Hôtel St-Louis.—Nlle-Orléans, 21 Janvier 1874.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Association pour l'année, aura lieu le PREMIER FEVRIER, au bureau de la dite Association, de midi à deux heures P. M.
Par ordre de la Direction.
H. DANSEREAU, Secrétaire.
21 janv au 1er fév

Bureaux du Chemin de Fer d'Orléans.—Nouvelle-Orléans, 20 Janvier 1874.—L'Assemblée annuelle des Actionnaires de cette Compagnie à l'effet d'élire sept Directeurs pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, encoignure Laharpe et White, le LUNDI, 2 de Février 1874, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après midi.
P. TISNE, Secrétaire.
21 janv au 2 fév

Salle de l'Hibernian Benevolent and Mutual Aid Association de la Louisiane.—Conseil des délégués.—Bureau du Secrétaire, No 1 de rue Poydras.—Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1874.—A la réunion annuelle du Conseil des Délégués, à la susdite date, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour 1874:
JOHN MCPHELIN, Président,
JOHN J. FINNEY, Vice-Président,
WM MCGARRY, Secrétaire,
WM H. BYRNES, Trésorier, réélu.
ROBT. H. BARTLEY, Grand Maréchal.
WM MCGARRY, Secrétaire du Conseil des Délégués.
19 janv

Bureaux de la Compagnie de fabrique de Glace de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1874.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, à l'effet d'élire neuf directeurs pour l'année, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, No 98 de la rue du Canal, le MERCREDI, 4 février 1874, de midi à 2 heures de l'après midi.
SIMON DOSSE Jr., Secrétaire et trésorier.
20jan—1t

Compagnie d'Assurance contre l'incendie La Salamandre.—A une assemblée générale des actionnaires, tenue le 1er décembre 1873, les actionnaires dont les noms suivent ont été élus directeurs de la compagnie pour l'année 1874:

Placide Forstall,	Charles Lafitte,
T. Bailly Blanchard,	Félix Limet,
Clément Millaudon,	Gab. de Fériet,
P. A. Gonzales,	J. W. Homan,
Pierre Poutz,	Chs. Roman,
Alfred Philips,	Jos. Ménard,
A. Castaing,	Henry Weber,
Victor Maignan,	Isidore Pinsard,
Jules Bahoue,	J. T. D. Lefèvre,
Charles Trouilly,	Emile Legendre.

A une réunion de la direction, tenue le 5 janvier 1874, MM. Jérôme Meunier, S. Hermann, H. Laroussini, H. Larquié, A. M. Solari et F. Lamoury ont été nommés directeurs pour remplacer MM. F. Gonzales, H. Weber, Jos. Ménard, Emile Legendre, J. W. Homan et Isidore Pinsard, démissionnaires.
A une réunion de la direction, tenue le 5 janvier 1874, M. Charles Roman a été réélu président à l'unanimité, et M. Jules Lemore a été élu secrétaire à l'unanimité.
JULES LEMORE, Secrétaire.
7janv—1m

Calcasieu Sulphur and Mining Company—(Compagnie de Soufre et de Mine de Calcasieu).—Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1874.—A l'élection annuelle tenue le lundi, 12 du courant, pour élire douze Directeurs, les messieurs ci-après ont été élus Directeurs pour l'année suivante:

A. C. Hutchinson,	T. H. Hunt,
W. B. Koontz,	J. S. Bush,
J. A. Denis,	Theo. Heilman,
W. S. Bailey,	Alf. Philips,
W. B. Schmidt,	Chs. Fitz,
M. Musson,	H. D. Coycrove.

Et à une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue le 14 du courant, le Colonel T. H. Hunt a été unanimement élu président.
V. A. BELAUME, Secrétaire.
17 janv—10

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1874.—Le 5 du mois dernier, à une élection tenue par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus directeurs pour l'année—

Geo. Jonas,	J. M. Allen,
J. N. Stauffer,	J. G. Morris,
G. E. Preston,	E. J. Hart,
David McCoard.	

Et, aujourd'hui, à une réunion des directeurs, M. Geo. Jonas a été réélu président, à l'unanimité.
CH. DUMONVILLE, Caissier.
6jan—15t

Consolidated Association of the Planters of Louisiana.—New Orleans, January 20, 1874.—The annual election for three directors of this institution, to serve the ensuing year, will be held at the Banking house, on MONDAY, February 2, 1874, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M.
H. L. PEIRE, Cashier.
3jan—2 a w

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1874.—L'élection annuelle de trois directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 2 février 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
H. L. PEIRE, Caissier.
3jan—2f p sem.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1873.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 2 février 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. L. DELERY, Caissier.
3jan—2fpsem au 2 fév

AVIS.—Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 23 décembre 1873.—Conformément à la recommandation contenue dans le rapport du comité d'investigation, accepté par les actionnaires, dans une assemblée tenue le 12 décembre courant, et sujet à la ratification par les actionnaires qui devront être bientôt appelés à voter sur certains amendements à la Charte, Avis est, par ces présentes, donné, que les primes d'assurances sur polices effectuées dans cette Association à partir du 1er JANVIER 1874 INCLUSIVEMENT, seront sujettes et payables à la fin de chaque mois, moins une remise (rebate) de quinze pour cent (15 p. 0/0) sur les risques de feu, rivières, chemins de fer et marine, et de vingt pour cent (20 p. 0/0) sur les expéditions de coton par mer, à TOUS ASSURÉS Y COMPRIS LES ACTIONNAIRES, réservant à ces derniers leurs droits à toute participation aux profits de l'Association, dans la proportion de leurs primes acquises, à la clôture de chaque année fiscale, soit le 31 décembre.
M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.
28 déc—1m

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.—Au coin des rues Baronne et Commune—Nlle-Orléans, 30 décembre 1873.—Avis aux Actionnaires.—Les directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans ont, à leur réunion du 18 du courant, déclaré un dividende de $5 par action—dividende au bénéfice des six derniers mois, et sera payable à dater du 12 janvier 1874.
Les livres de transfert sont fermés jusqu'au 13 janvier.
WM. S. BROWN, Trésorier.
31 déc—1m

AVIS.
IL m'a été volé dans la soirée du 23 décembre, une petite malle en cuir, contenant les comptes des steamers Jno. B. L. Hodge, Lizzie Hopkins, Bart Able, Lessie Taylor, Sabine, Wm. S. Pike, Collège Jefferson et plusieurs autres comptes et billets que je ne peux pas énumérer pour le moment; une police d'assurance sur la vie d'Anatole Picot, de St-Jean-Baptiste, de la Compagnie Equitable de la Louisiane; une lettre de valeur adressée à M. P. A. Charlet, du steamer "Lizzie Hopkins", contenant quatre cent onze 70/100 piastres, comme suit, savoir:
Cash ... $150
Mandat de L. Sellers, sur MM. Lambias & Dockter ...
Mandat de M. F. ... sur L. E. Brune ...
Balance en comptes approuvés et autres.
Une lettre adressée à M. Dufour, L. Limet, contenant quatre vingt-cinq piastres en "Currency".
Si la personne qui est en possession de la dite malle veut remettre au soussigné les papiers qu'elle contient elle peut garder le Cash. Il ne sera pas fait de questions.
Donaldsonville, 25 décembre 1873.
JUST COMES, Donaldsonville.
25déc

Propriétés à vendre et à louer.

A VENDRE,
POUR cause de départ et de santé, un Café d'encoignure, premier ordre et pouvant recevoir beaucoup de pensionnaires, ayant une excellente clientèle.
L'établissement est un des mieux situés de la ville et se trouve à la portée d'un propriétaire actif. Pour plus de détails s'adresser à
C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.
26janv—6t

A Louer,
LA MAISON, No 99, rue du quartier entre Bourbon et Dauphine.
S'adresser au No 81 rue de l'Esplanade, ou au bureau de "l'Abeille".
7janv

A Louer.
La belle résidence à trois étages, ayant toutes les agréments modernes, située au No 230 de la rue Royale, coin St-Philippe. On louera à bas prix à un bon locataire.
Possession le 1er février.
S'adresser à T. DANZIGER & Sons, No 26 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts.
15 janv

A Vendre.
UN CAFÉ situé dans un des meilleurs positions de cette ville, et faisant d'excellentes affaires.
Pour les conditions s'adresser à A. E. BIENVENU, No 51 rue Royale.
7janv—au 1er fév.

AU NEW CHEAP JOHN
(JOHN HANSEN)
ON continue à manufacturer, en dépit de l'INCENDIE, des
BOTTES ET SOULIERS
De première classe, pour la clientèle. Ces chaussures sont plus que précédemment meilleures et à un prix plus réduit au No 33, rue du Canal, à l'angle de la rue Peters, à la porte après le magasin d'habillements de Cogan.
7nov—3m